Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences

Sarre entre & Blies

#57
MARS
2022

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SARREGUEMINES CONFLUENCES

Assainissement
Stop aux lingettes dans les toilettes

Infos

Watty à l'école

Laisse parler ton coeur

Achats futés = moins de déchets !

Point sur

Le Conseil de Développement, un outil de sensibilisation aux enjeux communautaires

Habitat

Quelles aides sont à votre disposition pour rénover votre logement ?

> Retrouvez toutes les actus sur nos réseaux sociaux

ÉDITO

© Sébastien Herrmann

Chaque nouvelle année qui commence est l'occasion de faire le point sur les projets en cours et à venir. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, en charge de compétences toujours plus nombreuses, n'en manque pas.

Ainsi, 2022 verra l'avancement ou le démarrage de projets d'envergure pour notre territoire. Les travaux du complexe sportif « Le Bliespark» démarreront au printemps pour une durée de deux ans. La construction du nouvel IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), sur le site hospitalier de Sarreguemines, est programmée en fin d'année. Pour accompagner la reprise économique, des travaux d'extension et d'aménagements dans les zones d'activités de l'Europôle, de Woustviller et de Sarreguemines se dérouleront tout au long de l'année. Dans le cadre de la compétence assainissement-eau potable, l'Agglo enclenchera de nombreux travaux sur le réseau afin de le renforcer et de le moderniser.

L'extension des consignes de tri pour les déchets ménagers débutera au 1er mars 2022 et permettra de simplifier les consignes de tri des emballages ménagers. Grâce à cette évolution, le tri sera plus efficace puisque 100 % des emballages se trieront ! Nous aurons l'occasion de communiquer plus en détail sur ce nouveau mode de tri des déchets recyclables. Restez bien attentifs et connectés aux comptes Facebook et Instagram de l'Agglo pour ne rater aucune information à ce sujet !

Bien d'autres projets dans les domaines des transports urbains, de l'habitat, de l'urbanisme ou bien encore relatifs à nos équipements sportifs et culturels sont en cours d'élaboration et mobiliseront tout au long de l'année les élus et les agents de notre EPCI. Nous avons tous à cœur de travailler pour rendre ce territoire le plus attractif possible et en faire un endroit où il fait bon vivre.

Tout ceci reste possible grâce à une rigueur budgétaire de la part de l'Agglo avec notamment la poursuite de l'expérimentation de la certification des comptes, démarche de sincérité et de transparence. La solidarité intercommunale prévaut également et l'Agglo contribuera par le biais de dotations à l'aboutissement de nombreux projets dans les communes membres en 2022.

Je vous laisse parcourir ce nouveau numéro d'Entre Sarre et Blies où vous aurez un aperçu très complet des dernières informations de l'Agglo.

Bonne lecture !

Roland Roth
Président de la Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences

au sommaire

3 Point sur ...
4 Les nouvelles du conseil
6 Agglo Infos
9 Travaux
10 Agglo Enseignement
12 Agglo Assainissement
14 Agglo Habitat

En place depuis quelques semaines à l'accueil de la Maison de l'Habitat, notre borne interactive vous permet gratuitement :

> d'accéder au site www.cabus-scolaires.fr ;
> de disposer de toutes les informations relatives aux logements sociaux et de déposer en ligne votre demande de logement social.

Accessible à l'accueil de la Maison de l'Habitat :
du lundi au vendredi
de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h
(16h30 le vendredi)

Sarre entre & Blies
n°57
MARS 2022

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.
99, rue du Maréchal Foch BP 80805 57208 Sarreguemines Cedex. www.agglo-sarreguemines.fr.
Directeur de la publication : Roland Roth - **Comité de rédaction :** Arnaud Mathy, Frédérique Houver, Christian Hector, Aline Lett, Laetitia Falvo, Stéphanie Heckel - **Crédit photos :** Sébastien Herrmann (Shake Photo) - Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences - Adobe Stock.
Conception graphique : Service communication de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.
Impression : Imprimerie l'Huillier, Florange. Imprimé sur papier 100% recyclé.
Dépôt légal : à parution SSN : 1631 2171. **Tirage :** 30 700 exemplaires.

Le Conseil de Développement, un outil pour sensibiliser aux enjeux communautaires

Le territoire de l'arrondissement de Sarreguemines est doté d'un Conseil de Développement depuis 2002. Suite aux évolutions législatives, le format du Conseil de Développement a été revu en 2017. D'une centaine de membres, il est passé à une trentaine de membres exclusivement issus de la «société civile» et représentant notamment le monde économique ou associatif, l'enseignement, la recherche ou le tourisme et la culture. Au cours de ces dernières années, le Conseil de Développement a été amené à **enrichir les réflexions autour de la planification stratégique du territoire.**

La participation à l'élaboration de la charte du pays, des contributions aux deux candidatures au programme européen LEADER ou encore des contributions lors de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Arrondissement de Sarreguemines (SCoTAS) en témoignent. Le Conseil de Développement a également été amené à porter ses propres projets. Un exemple est **la création du « Jeu du Pays de Sarreguemines Bitche »**, un jeu de plateau permettant de mettre en lumière, de manière ludique,le patrimoine,les savoir-faire et les particularités du territoire de Sarreguemines-Bitche.

La première édition de 2 000 exemplaires a rencontré un tel succès, qu'une deuxième édition a eu lieu en 2021 !

Depuis le début de l'année 2021, le Conseil de Développement du Pays de Sarreguemines-Bitche est devenu le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Cette instance indépendante permet de **faire émerger une parole collective, représentative de plusieurs acteurs clés du territoire, et ainsi enrichir la prise de décision politique.**

Les membres du Conseil de Développement ont participé pendant l'année à **l'élaboration du Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique** de la Communauté d'Agglomération. Ils ont également été sollicités dans le cadre de réflexions menées autour de la stratégie touristique du territoire.

Ils travailleront prochainement sur la problématique de la mobilité.

Le mot de la Présidente

« Le 20 septembre 2021, le Conseil de Développement (dans sa nouvelle composition) m'a renouvelé sa confiance en m'élisant une seconde fois Présidente. J'en suis très honorée et m'attache, dès lors, à impulser une belle dynamique face à un territoire resserré. La grande diversité des compétences des membres du conseil de développement, la précieuse réactivité de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, et les inestimables atouts de ce territoire présagent, au bénéfice de nous tous, la concrétisation de projets originaux et l'émission de rapports riches et percutants. »

Florence Soriano-Gafiuk

Ce que dit la loi...

Son rôle est décrit par l'article L5211-10-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : « [Il] est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale. Il peut donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre. ».

Les nouvelles du conseil

Ce qu'il faut retenir du conseil communautaire du 25 novembre

Le conseil communautaire a approuvé le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique avec comme périmètre de référence l'échelle de la Communauté d'Agglomération. Ce pacte est signé pour la durée du mandat, reste évolutif et fera l'objet d'une actualisation annuelle avec possibilité d'ajout de projets.

Un PTRTE qu'est-ce que c'est ? *C'est une démarche conjointe de l'Etat et de la Région Grand Est. Les pactes territoriaux de relance et de transition écologique (PTRTE) s'appuient sur le travail de programmation déjà réalisé par les territoires. Ils visent à les accompagner de façon globale, à faire émerger et à prioriser les projets inscrits dans une dynamique économique, sociale et environnementale.*
Un objectif : gagner en simplicité et en efficacité pour la concrétisation des projets et leur financement !

Le 8 décembre, Roland Roth, Président de la Communauté d'Agglomération, Laurent Touvet, Préfet de la Moselle, et Marc Zingraff en tant que Conseiller Régional ont signé le pacte pour notre territoire. Concrètement, il permettra d'obtenir des subventions pour des projets tels que la construction du complexe sportif le Bliespark ou encore le nouvel Institut de Formation en Soins Infirmiers.

La force de l'Agglomération repose sur la solidarité entre les 38 communes membres, afin de financer les services à la population et le développement du territoire au bénéfice de tous les habitants, tout en recourant le moins possible à l'impôt. Lors du Conseil du 25 novembre, les élus communautaires ont adopté un pacte financier et fiscal. Il se compose de deux parties : un diagnostic de territoire et une série d'engagements réciproques. Ces engagements se résument en trois points : mieux maîtriser la dépense publique par la mutualisation des achats et une meilleure coordination des investissements ; répartir de façon plus juste les produits de la fiscalité des entreprises entre toutes les communes et l'Agglo ; maintenir un haut niveau de solidarité entre les communes grâce aux aides et subventions versées par l'Agglo à leur profit. Chaque commune doit désormais adopter ce même pacte de solidarité pour qu'il puisse entrer en vigueur au cours de l'année 2022.

L'Office de Tourisme Sarreguemines Confluence est aujourd'hui géré sous forme associative. Ce mode de gestion n'est cependant plus adapté à la stratégie touristique actuelle. Les élus ont donc décidé de créer un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) « Office de tourisme communautaire Sarreguemines Confluences » au 1er janvier 2022.

Le saviez-vous ? *L'établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) est une personne morale de droit public rattachée à une collectivité territoriale. L'EPIC est un mode de gestion des services publics locaux.*

3 200 € ont été accordés à plusieurs projets tutorés étudiants pour cette année 2021.

> 1 200 € pour l'organisation d'une cérémonie de remise de diplômes aux lauréats des formations des départements GLT et GACO de l'IUT de Moselle-Est de Sarreguemines par l'association des étudiants du département GACO de l'IUT de Sarreguemines ;

> 700 € pour la manifestation « Mathématiques en forme » organisée par l'association « Les amis de l'INSPÉ » ;

> 500 € pour l'organisation d'un voyage d'études en Allemagne et en République Tchèque par l'association des étudiants du département Gestion Logistique et Transport de l'IUT de Sarreguemines ;

> 400 € à l'association des étudiants du département Gestion Logistique et Transport de l'IUT de Sarreguemines pour l'achat de sweat-shirts visant la promotion de la filière GLT ;

> 400 € dans le cadre du projet « Jardiner pour le climat » initié par l'association les amis de l'INSPE.

Plusieurs subventions ont également été accordées par les élus communautaires dans le cadre de la Politique de la Ville :

> 66 243,70 € à la Mission Locale, dont l'objectif est d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur passage du système éducatif à la vie professionnelle ;

> 4 000 € à l'association « Les amis de la Coccinelle » qui œuvre pour la socialisation et la prévention des troubles précoces de l'enfant ;

> 4 000 € à l'association Proximité qui agit dans les domaines de l'aide aux victimes, de la médiation pénale, de la médiation familiale et du contrôle judiciaire ;

> 3 500 € au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles qui a pour mission d'œuvrer en faveur de l'accès aux droits et de la promotion de la pleine citoyenneté, à travers la mise à disposition du public d'un lieu neutre et gratuit d'accueil, d'écoute et de réponses personnalisées délivrées par des juristes ;

> 1 500 € à l'association Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Moselle. Cette structure réunit différents acteurs qui travaillent pour

Les nouvelles du conseil

l'accès au droit dans le département : les professionnels du droit comme les avocats, les notaires, les huissiers de justice..., les collectivités locales en charge des politiques sociales, les associations spécialisées et l'État ;

> **1 500 € à Cap Emploi** pour son action « Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi ». Rappelons que l'objectif de la structure est d'assurer un accompagnement social et professionnel des publics issus des quartiers prioritaires de Sarreguemines (Beausoleil et Vieille Ville/Ville Haute) et en veille active (Allmend, Bastille, Faïenceries et Maraîchers).

Dans le domaine des transports, 1 000 € ont été versés à l'ADATEEP (Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) afin d'organiser, dans les établissements scolaires, des actions de prévention et d'éducation à la sécurité dans les transports.

Ce qu'il faut retenir du conseil communautaire du 16 décembre

Les élus communautaires ont désigné les membres de plusieurs organismes

> **9 membres titulaires et les 9 membres suppléants** au Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle Est (SYDEME) ;

> **16 délégués titulaires et 8 délégués suppléants** au Syndicat Intercommunal de la Ligne Maginot Aquatique (SILMA) pour une partie de la compétence GEMAPI ;

> **34 délégués titulaires et leurs suppléants** au Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS) ;

> **40 conseillers municipaux et communautaires** membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Plusieurs cessions de terrains ont été validées par les membres du conseil :

> **une parcelle d'une superficie de 2 005 m²** située au sein du parc d'activités de Woustviller à la société Périféri ;

> **une parcelle d'une superficie de 6 100 m²** située au sein du parc d'activités de Woustviller à la société de Diffusion et d'Accessoires Automobiles (SDAA) ;

> **la parcelle n°868 – section 4, d'une superficie de 2 712 m²**, située dans la zone artisanale de Rouhling à la société Froid Est Energie SAS.

Compétente en matière de lutte contre l'incendie et de secours, l'Agglo a versé une subvention de 4 750 €, votée à l'unanimité, à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Centre d'Intervention et de Secours du secteur de Sarreguemines.

La création d'un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) comme structure porteuse de l'Office de Tourisme communautaire a été votée le 25 novembre. Son fonctionnement entrera en vigueur le 1er avril prochain. Une convention d'objectifs et de moyens a été votée jusqu'à cette date. Les élus ont aussi décidé d'une subvention de fonctionnement de 111 537 € jusqu'au transfert de l'association en EPIC.

Le conseil communautaire a sollicité diverses subventions auprès de l'État, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et/ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL):

> **52 800 €** pour la réalisation d'un réseau de sentiers de randonnée PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) dans les communes identifiées hors Vallée de la Blies. 50 000 € ont également été demandés auprès du GAL LEADER ;

> **36 000 €** pour la construction d'un local de gardiennage en déchèterie de Rouhling ;

> **700 770 €** pour le déploiement de bornes d'apport volontaire afin d'améliorer les performances en matière de tri des emballages en verre, des fibreux et des emballages légers ;

> **555 120 €** pour le projet d'extension de la friche et de la déchèterie de Sarreguemines ;

> **731 248 €** pour les investissements nécessaires à la réhabilitation de la friche Pierron et la création de la Maison de l'Eau ;

> **24 200 €** pour une opération de rénovation du parc d'éclairage public du parking du golf de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ;

> **522 007 €** pour une opération de rénovation du parc d'éclairage communautaire en zone industrielle de Sarreguemines - Rue des Frères Rémy ;

> **89 375 €** pour une opération de rénovation du parc d'éclairage communautaire en zones d'activités, hors rue des Frères Rémy en zone industrielle de Sarreguemines ;

> **138 000 €** pour le projet de piste cyclable reliant Saint-Jean-Rohrbach à Hoste.

Une subvention FEADER de 51 178 € a également été sollicitée auprès du GAL LEADER pour le projet d'aménagement d'une liaison de voie douce à Dieding.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sensibiliser les élus à la transition énergétique

Les voyages d'études sont formateurs. Ils ont pour objectif de **confronter nos élus mais aussi nos techniciens à des expériences et des projets innovants** en présence de leurs concepteurs et de leurs porteurs (collectivités, organismes, ...) afin d'ouvrir au dialogue et à la réflexion.

Le 26 octobre dernier, 43 élus se sont rendus dans deux communes du Bas-Rhin ayant entrepris **des démarches exemplaires dans le domaine de la transition énergétique.**

La présentation de la centrale villageoise photovoltaïque de Durrenbach, celle de l'éco-lotissement et de la rénovation thermique du groupe scolaire de Dossenheim-sur-Zinsel étaient au programme.

Les participants pourront s'appuyer sur ce voyage pour maintenir la dynamique engagée dans ce domaine depuis quelques années par notre collectivité.

Watty de passage dans les écoles de l'Agglo

Depuis 2012, l'Agglo propose un projet d'éducation au développement durable aux écoles du territoire. Ce projet est soutenu par l'Inspection de l'Éducation Nationale.
58 classes y participent cette année, dont 15 maternelles...un record ! Plus de 1 100 élèves seront ainsi sensibilisés.
Le programme de sensibilisation à la transition énergétique en milieu scolaire « Watty à l'École » a été retenu. Dans chaque classe, trois ateliers thématiques seront animés par l'association Connaître et Protéger la Nature « Les Coquelicots » tout au long de l'année sur des thématiques comme l'énergie, les éco-gestes, l'éco-mobilité ou encore le changement climatique.
Les enseignants compléteront ces ateliers par des activités en lien avec ces animations.

Première animation de l'année dans la classe de CM1/CM2 de Marie Kopp à Wittring. Pour elle, « Ce projet contribue à faire des enfants de véritables éco citoyens et ambassadeurs dans leurs écoles et surtout dans leurs familles ».

ECO-CITOYENNETÉ

Acheter futé pour produire moins de déchets... c'est possible !

Chaque année, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets est l'occasion de sensibiliser à la prévention des déchets. Cette année, elle a eu lieu du 20 au 28 novembre. L'Agglo y a pris part en menant une action **« Achats futés = moins de déchets ».** Aujourd'hui, nous savons que 70 % de nos achats annuels proviennent de la grande distribution. Le 26 novembre, c'est donc à l'Intermarché des Faïenceries de Sarreguemines que nos conseillers du tri sont allés sensibiliser les clients au choix de produits plus respectueux de l'environnement, grands formats, réutilisables ou encore en vrac. Ces habitudes de courses peuvent sembler anodines, mais acheter différemment peut bel et bien générer moins de déchets. Les clients se sont volontiers prêtés au jeu en s'arrêtant au stand tenu par nos conseillers pour faire peser leurs emballages et recevoir des conseils, trucs et autres astuces pour acheter plus futé ! **Maryline, conseillère du tri à l'Agglo, nous confie : « Les clients ne sont pas toujours bien informés en matière de prévention. Nous sommes là pour les conseiller dans le cadre de notre Plan de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. »**

Le saviez-vous ?

Il faut distinguer **3 types d'emballages** ayant chacun un rôle à jouer dans la vie du produit. **L'emballage de vente** est conçu afin de constituer le produit final destiné au consommateur dans sa plus petite unité. C'est le cas par exemple du pot de yaourt.

L'emballage secondaire est celui qui groupe un nombre d'articles définis. Il peut s'agir d'un pack destiné au consommateur (exemple : carton de 12 yaourts) ou destiné à la facilitation de l'approvisionnement des rayons (ex : pack de 6 bouteilles d'eau). **L'emballage de transport** a pour but de rendre la manutention possible en limitant les dommages durant le transport. Si l'emballage est utile, le suremballage, quant à lui, est superflu. **On parle de suremballage quand un emballage supplémentaire est ajouté sans qu'il ait à jouer un rôle primordial et nécessaire.**

Donner plutôt que de jeter

Avez-vous pris part à la 12e édition de la collecte solidaire de jouets **« Laisse parler ton cœur »** du 22 novembre au 03 décembre ? Sachez que grâce à votre générosité, les hottes du « Père Noël de la seconde main », dispersées dans nos bâtiments communautaires, étaient pleines à craquer ! Les écoles et les communes de l'Agglo y ont aussi pris part de manière active.

Sur le territoire de l'Agglo, 2,960 tonnes de jouets ont été triés, nettoyés, remis en état pour être vendus à prix solidaires dans les boutiques Emmaüs ou donnés à des familles dans le besoin.

>>> Merci à tous ;-)

Depuis 2010, les éditions de « Laisse Parler Ton Coeur » mobilisent collectivités, institutions et citoyens anti-gaspi ou au bon cœur ! Cette collecte de jouets est organisée par Eco-Systèmes en partenariat avec Emmaüs.

RESSOURCES HUMAINES

Emploi et handicap : et si on commençait par un duo ?

Le 18 novembre, l'Agglo a pris part à **l'opération DuoDay©**. Cette journée est organisée durant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées. Elle consiste, pour une personne en situation de handicap, à composer un duo avec un professionnel et ainsi découvrir ses missions et son environnement de travail.

En moyenne, 10% des duos formés aboutissent à des offres d'emploi, de contrat d'apprentissage ou de stage.

L'Agglo a proposé 4 duos pour cette édition 2021. Les binômes se sont formés au Golf Sarreguemines Confluences (agent d'accueil), au Relais Petite Enfance (employé de bureau), à la Bibliothèque Universitaire (documentaliste) et à la déchèterie de Sarreguemines (gardien de déchèterie). Pour Aline Lett, directrice générale adjointe en charge des ressources humaines à l'Agglo, *« cette journée a avant tout pour objectif de faciliter l'insertion dans l'emploi et créer de nouvelles opportunités professionnelles pour les personnes en situation de handicap. Elle permet aussi de changer de regard et de dépasser les préjugés sur le handicap. L'Agglo a à cœur de mener une politique en faveur des personnes en situation de handicap. DuoDay© n'est que la continuité naturelle de cette philosophie ».*

Pour Isabelle, accueillie à la BU par Marie-Claude Wagner, « Cette expérience est une première pour moi. J'ai apprécié de découvrir cet univers que je ne connaissais pas. Je ne regarderai plus un livre de la même manière...je ne pensais pas, par exemple, qu'il y avait une telle somme de travail en amont de l'emprunt d'un document dans une bibliothèque ! »

URBANISME

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme : top départ donné le 1er janvier

Depuis le 1er janvier, un usager peut déposer une demande d'autorisation d'urbanisme à tout moment sous forme électronique. Toutes les communes doivent être en mesure de recevoir ces demandes dématérialisées. L'objectif annoncé par l'Etat : **moderniser le service public, fluidifier et accélérer le traitement des demandes**, bien sûr, et permettre aux usagers de ne pas avoir à se déplacer pour déposer les documents.

Pour accompagner les communes membres dans la mise en œuvre de cette obligation, l'Agglo a assuré la formation des agents et/ou élus communaux. Plusieurs demi-journées étaient ainsi programmées du lundi 06 au jeudi 09 décembre 2021.

ANIMATIONS

Nos piscines très animées en fin d'année !

Il y en a eu pour tous les goûts ! Sportifs, curieux, familles, enfants, personnes en recherche de détente et de bien-être...chacun a pu trouver l'animation qui lui convenait ces dernières semaines dans nos équipements aquatiques. Des animations sont régulièrement proposées tout au long de l'année.

Alice et Romy, enchantées de l'après-midi Halloween du 03 novembre à Sarralbe.

Soirée découverte de l'aqua stand up le 29 octobre à Sarralbe.

Une belle ambiance reposante à la Soirée Zen le 26 novembre à Sarreguemines.

Piscine Communautaire SARRALBE

Centre Nautique Sarreguemines Confluences

Restez connectés !

TRAVAUX

Les bâtiments communautaires raccordés au réseau de chaleur

La création d'un **réseau de chaleur biomasse** est en cours à Sarreguemines. Portée par Dalkia pour le compte de la Ville de Sarreguemines, la création de ce réseau desservira **plus d'une centaine de bâtiments publics et collectifs** une fois les travaux achevés. Les infrastructures communautaires en font partie. A ce jour, le Centre Nautique, l'Hôtel de la Communauté et les gymnases Henri Nominé et Kieffer sont raccordés et alimentés par ce réseau.
Avec ce nouveau système de chauffage, **l'Agglo bénéficie d'un prix stable sur la durée** grâce à l'abonnement souscrit.

Le saviez-vous ?
Le réseau de chaleur est alimenté en très grande partie par une énergie renouvelable : le bois.
Une chaufferie biomasse et gaz a été construite rue Jaunez (rive droite). Elle produit la chaleur qui est distribuée via les canalisations souterraines vers les abonnés. Rive gauche, le réseau de chaleur existant au quartier Beausoleil sera repris et intégré au projet.

Le département GLT devient MLT: Management de la Logistique et des Transports

Le G de Gestion se transforme en M pour Management. Le management englobe la direction de projets avec la prise de décisions stratégiques. Le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) MLT en 3 ans débouche sur des métiers de cadres intermédiaires avec à la clé de meilleures perspectives d'emploi sur des postes nécessitant justement des qualités de management au quotidien.

La formation Management de la Logistique et des Transports vise à développer trois compétences essentielles pour un étudiant :

> concevoir une opération de transport de marchandises ou de personnes ;

> concevoir et organiser les opérations d'une chaîne logistique globale ;

> manager les ressources et les flux logistiques et transports dans un contexte national et international.

Le BUT MLT sera toujours proposé à Sarreguemines en formation classique et en alternance. Cette alternance sera possible dès la première année ou en cours de formation. Le rythme d'alternance reste basé sur un rythme 15 jours en entreprise / 15 jours à l'IUT.

Le BUT MLT est l'une des rares formations à permettre d'obtenir les trois capacités de transport de marchandises, commissionnaire de transport et transport de voyageurs. Le BUT MLT offre un choix extrêmement diversifié d'entreprises et de métiers ainsi que de belles possibilités de poursuite d'études.

La pratique des langues française et allemande ainsi que l'alternance sont deux grandes spécificités du département. Les formations qui proposent l'apprentissage dès la première année sont rares.

Les licences professionnelles actuelles sont maintenues.

> **La licence professionnelle Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement (QHSSE)** – Parcours Management de la QSE – continuera d'être proposée à l'IUT de Moselle-Est, site de Sarreguemines, sans limitation dans la durée, y compris avec un groupe en alternance.

> **La licence professionnelle Logistique et Pilotage des Flux** – Parcours Logistique Globale et Eco-Responsabilité - continuera d'être proposée à l'IUT de Moselle-Est, site de Sarreguemines, y compris avec un groupe en alternance, mais uniquement jusqu'à l'année universitaire 2022/2023 incluse. Elle sera ensuite intégrée au sein de la troisième année du BUT Logistique, et ce à compter de la rentrée 2023/2024.

Anthony, en alternance logistique chez les pompiers

« J'ai 20 ans et je suis originaire de Bitche. Je fais mon alternance pour les pompiers de la Moselle à la plateforme logistique à Peltre. Je suis rattaché au service logistique où je gère tout l'habillement des pompiers. J'ai été attiré par la logistique parce qu'elle me permet de faire un lien entre ma formation et les pompiers (je suis pompier volontaire depuis 4 ans). C'est ce qui m'a donné envie de faire de la logistique ».

Pouvez-vous nous dire en quoi consiste votre travail en alternance ?

« Je réponds aux demandes, je pratique des contrôles sur les affaires, j'équipe les nouvelles recrues ».

Y avait-il déjà un service ou un support logistique avant votre arrivée ?

« Nous sommes passés d'un centre logistique et technique à une compagnie de soutien technique et logistique. Avant cela, nous faisions de la préfiguration opérationnelle (analyse des flux sans prendre en compte les besoins des pompiers). Aujourd'hui, avec la compagnie, dès que les pompiers ont un besoin, ils font appel à nous ».

Vous organisez des formations au sein de la caserne ?

« A la demande de mon tuteur et grâce à mes cours, j'apporte de la théorie à mes collègues car ils sont très peu formés à la logistique. Ces derniers m'apportent, quant à eux, la pratique ».

Et vous avez l'impression que la logistique dans une caserne c'est important ou essentiel ?

« C'est essentiel car nous sommes une compagnie qui doit tourner 24h sur 24 et 7 jours sur 7 ».

Que diriez-vous à un jeune pour le convaincre de faire une formation en logistique ?

« La logistique est un très bon domaine, dans le sens où il y a beaucoup de débouchés et c'est assez vaste. Nous avons besoin de logistique partout ».

Bastien, en alternance dans le transport. Un passionné du monde de l'automobile qui peut ainsi allier travail et passion

Pouvez-vous nous dire où vous faites votre alternance, pourquoi vous avez choisi cette entreprise, pourquoi vous avez choisi de faire de l'alternance ?

« Je suis en alternance à Tramosa France, dans le transport et le stockage de véhicules. Je suis un grand passionné du monde de l'automobile et allier l'automobile avec le transport routier était une évidence pour moi. La logistique j'en fais parfois, mais ce n'est pas mon activité principale. Je suis affecté au service transport, mais je suis en étroite relation avec le service logistique ».

Est-ce que cela vous plaît ?

« Bien sûr ! Tout me plaît. Le monde routier est une passion que ce soient les camions, les voitures, le contact avec les conducteurs. Tous les matins je me lève avec le sourire pour aller au travail ».

Pourquoi plus en alternance qu'en formation initiale ?

« La partie purement théorique ne me plaisait plus du tout et intégrer une formation pratique avec de l'alternance me permettait d'avoir un pied en entreprise mais aussi d'acquérir de l'expérience pour les années à venir, d'allier l'utile à l'agréable ».

Qu'est-ce que vous diriez à un jeune pour le convaincre, pour l'inciter à faire cette formation ?

« Je lui dirais que c'est un domaine qui aura toujours de l'avenir. Il y aura toujours de la logistique dans le monde, il y aura toujours du transport. L'alternance est vraiment une richesse pour la scolarité d'un étudiant, car elle va lui permettre mettre un pied en entreprise tout en suivant une formation théorique, ce qui va beaucoup l'aider dans sa recherche de travail. Ce sera un vrai plus auprès des entreprises ».

Thomas, alternance en logistique dans un hôpital

Est-ce que vous pouvez nous expliquer pourquoi le choix de cette spécialité et pourquoi le choix de l'alternance ?

« La spécialité, c'est plus par rapport à mon parcours, par rapport à ce que j'ai découvert lors de mes différentes expériences professionnelles avant de venir à l'IUT. J'ai trouvé un travail de magasinier, j'ai découvert les métiers de la logistique et j'ai eu envie de reprendre mes études dans ce domaine-là. Je travaillais déjà, c'est pour cette raison que j'ai choisi l'alternance ».

Où faites-vous votre alternance, dans quel domaine ?

« Je fais mon alternance en hôpital, dans un centre hospitalier intercommunal. Je m'occupe du magasin général, de gérer les flux de marchandises à l'intérieur de l'hôpital dans les différents services, de la passation de commandes pour les différents produits de cuisine par exemple ».

Vous êtes dans un hôpital mais vous nous parlez d'approvisionnement des marchandises, est-ce qu'il y a des spécificités liées au fait que l'on soit en milieu hospitalier ?

« D'après ce que j'ai pu percevoir des témoignages de mes camarades, je trouve que c'est un peu différent. Il est difficile de bien prévoir le flux de marchandises. On ne peut jamais savoir ce qu'il va se passer. S'il y un grave accident avec énormément de blessés par exemple, il y aura immédiatement énormément de demandes pour gérer la situation. Il y a aussi beaucoup de marchandises de natures très différentes : cela va des médicaments aux dispositifs médicaux, des lits à l'alimentaire. Le pôle logistique comprend cinq services : le magasin général, le transport, le nettoyage/hygiène, la blanchisserie et la cuisine ».

Lars, étudiant en BUT, Management de la logistique et des transports, en alternance chez J.S. Logistics en Allemagne

Lars est venu spécialement de Loire-Atlantique pour faire de l'alternance en Allemagne, après avoir fait un détour dans une fac de géographie.

Est-ce que c'était difficile pour vous de vous intégrer dans l'entreprise allemande ?

« J'ai été bien accueilli dans mon entreprise et j'ai beaucoup de collègues français. J'ai donc pas mal parlé français au début. Que l'entreprise soit à la frontière a facilité l'intégration. J'ai l'impression que l'on me laisse plus d'autonomie ici qu'en France ».

Pourquoi avez-vous choisi de faire votre alternance en Allemagne ?

« Parler allemand et avoir travaillé en Allemagne peut se révéler très utile. Je sais qu'à Nantes, savoir parler allemand est très demandé et apprécié. Cela a déjà été à mon avantage de parler cette langue ».

Que diriez-vous à un jeune qui se pose la question de travailler dans une entreprise en Allemagne ? Pourquoi faut-il vraiment qu'il tente ?

« C'est une expérience et quelque chose d'unique. Sur le CV, il y a le fait d'avoir travaillé en Allemagne qui est important. Mais au-delà de cela, je me suis battu pour trouver un travail là-bas et cela n'a pas été le plus facile ».

Est-ce que vous envisagez une poursuite d'études en Allemagne ?

« Pour l'instant je ne sais pas encore. Mais pourquoi pas ! »

Est-ce qu'il y a quelque chose que vous auriez envie de dire à un jeune qui se pose la question, qui hésite ? Est-ce que vous pensez qu'il faut que le jeune ait un super niveau d'allemand pour travailler dans une entreprise comme celle où vous êtes ?

« Une langue s'apprend. Si personne ne parle français dans l'entreprise, tant mieux puisque l'on apprend plus vite encore ! On a toujours peur de ne pas se faire comprendre ou que l'on ne va pas nous comprendre alors que finalement, on trouve toujours un moyen pour y parvenir ».

Le fléau du réseau d'assainissement : les lingettes

Démaquillantes, désinfectantes, pour nettoyer le pare-brise de la voiture ou les fesses de bébé, les lingettes sont partout. Les Français en utilisent beaucoup : 4 foyers sur 10 en font l'usage, à raison de 7 lingettes en moyenne par semaine. Elles sont présentées par les fabricants comme biodégradables mais en réalité elles ne se décomposent que trop lentement.

Constituées de 90% de matières plastiques, elles sont très résistantes. Impossibles à recycler, elles ont aussi la fâcheuse habitude d'être jetées par les usagers dans les toilettes : elles bouchent les branchements, les canalisations principales, les pompes... les bouchons peuvent provoquer des débordements d'eaux usées chez les habitants ou vers le milieu naturel. Elles engendrent des dysfonctionnements techniques importants et génèrent des problèmes de pollution du milieu naturel ainsi que des coûts supplémentaires pour la collectivité et pour l'usager.

Pompe poste de relevage (commune de Woustviller)

440 kg de lingettes récoltées après nettoyage par les agents (commune de Neufgrange).

LINGETTES = UN COÛT POUR LA COLLECTIVITÉ ET POUR L'USAGER

Le service assainissement de l'Agglo... ce sont 65 000 habitants desservis, 700 km de réseau, 19 stations d'épuration et 120 postes de refoulement. Nos agents consacrent une partie de leur temps de travail **à retirer les lingettes du système d'assainissement ou du milieu naturel.**

Le coût annuel de ces interventions est chiffré à près de 210 000 €.
Nos services sont régulièrement appelés par les usagers à cause de bouchons ou de débordements sur leur domaine privé. **Il faut savoir que les frais de débouchage par camion hydrocureur sont à la charge des particuliers** car nos missions s'arrêtent au domaine public jusqu'à la boîte de branchement des particuliers. **Un tel dépannage peut coûter jusqu'à 700€** s'il est effectué un week-end en astreinte par une société privée.

Le saviez-vous ?
Le budget du service assainissement doit être équilibré en dépenses et en recettes. La recette principale est la redevance pour assainissement. Le surcoût d'exploitation lié à la présence de lingettes est donc inévitablement répercuté sur le montant de la redevance.

Quelques chiffres...

3 650 heures
sont consacrées à l'enlèvement des lingettes sur les postes et ouvrages de prétraitement.

1 550 heures
sont consacrées aux opérations de dépannage uniquement dues à la présence importante de lingettes sur les ouvrages.

2 380 heures
sont consacrées à des opérations de curages et d'investigations sur réseaux dues aux lingettes rejetées par les usagers.

LINGETTES = POLLUTION

Les lingettes génèrent plusieurs types de pollution. Elles polluent les paysages mais aussi les eaux par les produits chimiques dont elles sont imbibées. En grand nombre, **elles font écran à la lumière du soleil** et **réduisent la photosynthèse des plantes aquatiques**. Les lingettes peuvent aussi être **ingérées par les poissons ou autres vertébrés** qui les confondent avec des proies. Les microfibres et fines particules qui s'en détachent progressivement peuvent aussi être **ingérées par des animaux de petites tailles** qui se nourrissent de planctons tant en eau douce qu'en mer. Ce phénomène peut être accentué par temps de pluie puisque les lingettes, accumulées à certains endroits des réseaux, sont emportées par l'arrivée importante des eaux diluées.
Par temps sec, les lingettes suivent le réseau et y restent accrochées. Elles créent des amas qui finissent par boucher les ouvrages et conduisent parfois à un encrassement plus rapide des canalisations.

Parmi les lingettes qui parviennent jusqu'à la station d'épuration, certaines ne sont pas retenues par les dégrilleurs et passent les différentes étapes du prétraitement et du process épuratoire pour se retrouver dans les boues stockées dans les silos.
Les agriculteurs qui récupèrent ces boues pour amender leurs champs et leurs cultures épandent ainsi malheureusement des lingettes sur les terres agricoles. Elles mettront alors des mois pour se dégrader.

IMPACT SUR >>

La solution ? STOP aux lingettes !

POUR NOTRE SERVICE ASSAINISSEMENT, LE MESSAGE EST SIMPLE : NE JETEZ RIEN DANS LES TOILETTES ET SURTOUT PAS DE LINGETTES !

Même les lingettes dites «biodégradables» ne sont pas à jeter dans la cuvette des WC. Si vous y prêtez attention, dans la plupart des cas, un petit logo vous indique qu'il ne faut pas les y jeter. Si vous en faites usage, elles sont donc à jeter dans la poubelle, avec les autres déchets ménagers. dans le sac bleu

Se passer de lingettes jetables ? Rien de plus simple...

Utilisez des matières lavables et réutilisables ! Vous limiterez ainsi par la même occasion la quantité de déchets ménagers, réduisant ainsi l'impact sur l'environnement mais aussi sur le portefeuille.

Améliorez votre logement, rénovez votre patrimoine grâce à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

En janvier, l'Agglo **a lancé une OPAH** sur l'ensemble de ses 38 communes membres, en partenariat avec **l'Anah** (Agence nationale de l'Habitat), sur la période 2022/2024, renouvelable 2 ans.

Cette opération s'adresse aux propriétaires occupants modestes ou bailleurs qui souhaitent **réaliser des travaux de rénovation énergétiques et/ou liés à la perte d'autonomie dans des logements.** Ils peuvent bénéficier de subventions sous réserve du respect des conditions d'octroi.

L'Agglo peut donc verser des aides financières complémentaires aux aides de l'Anah.

Attention : une aide de l'Anah n'est pas un droit. La décision d'attribuer une aide financière est prise au niveau local en fonction du projet, des travaux, et des priorités du territoire.

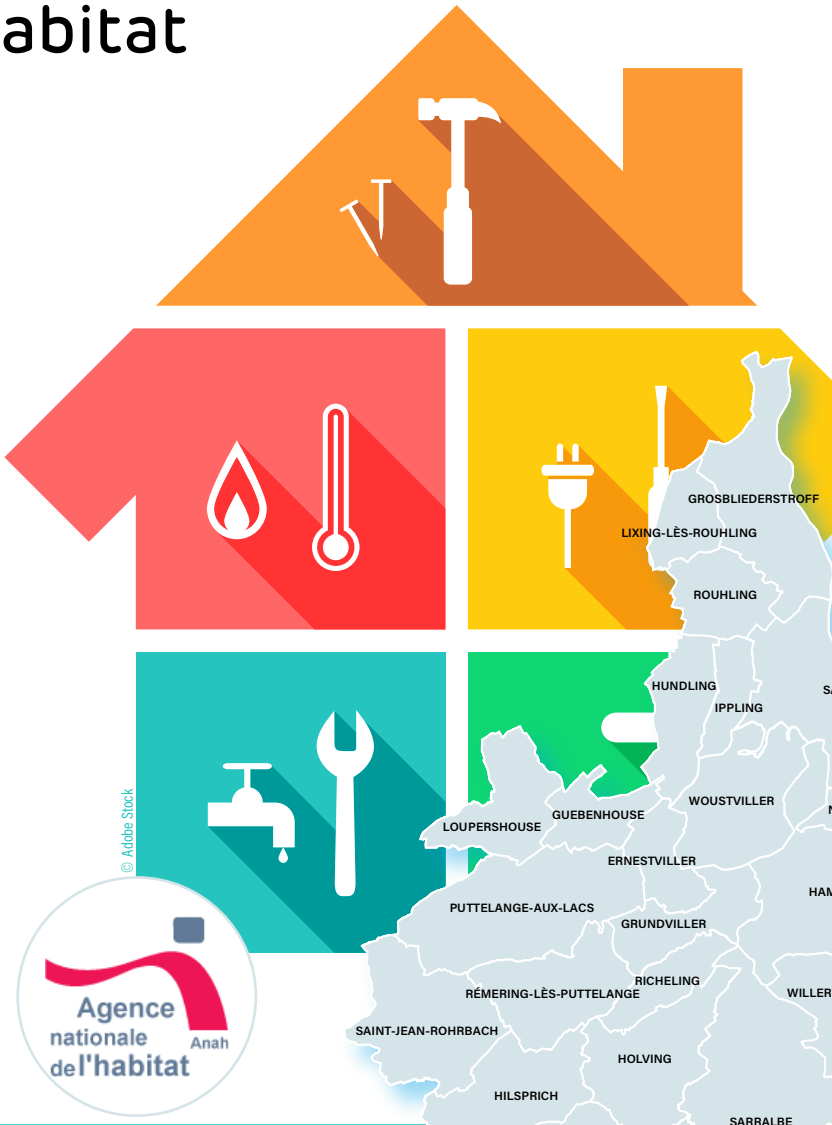

© Adobe Stock

LES TRAVAUX CONCERNENT

© Photo Adobe Stock

LA RÉDUCTION DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

© Photo Adobe Stock

L'ADAPTATION DU LOGEMENT À LA PERTE D'AUTONOMIE

© Photo Adobe Stock

LA RÉHABILITATION DE L'HABITAT INDIGNE

Agglo Habitat

Deux nouvelles thématiques d'intervention font leur apparition avec cette OPAH :

> les aides aux travaux en copropriétés,
> la prime pour les logements vacants remis sur le marché.

En parallèle de **l'OPAH de l'Agglo**, la Ville de Sarreguemines a mis en place le même dispositif, en y intégrant la dimension de renouvellement urbain, dans le cadre d' **« Action cœur de Ville ».** On appelle cela une **OPAH-RU.**

Ces deux actions sont complémentaires. Un propriétaire réalisant des travaux d'amélioration d'un logement situé dans le périmètre « Action cœur de Ville » pourra bénéficier d'aides de la Ville, en complément des aides de l'Anah et des aides de l'Agglo.
Le **CALM – SOLIHA Moselle** a été désigné comme opérateur unique afin de faciliter les démarches des propriétaires souhaitant réaliser des travaux.

Retrouvez les critères d'éligibilité aux aides sur le site de l'Anah

www.anah.fr

rubrique
« propriétaire occupant »
ou « propriétaire bailleur »

Vous êtes propriétaire et vous êtes concerné ?

Pour tout renseignement, prise de rendez-vous et/ou conseils gratuits, sans engagement, adressez-vous au CALM – SOLIHA Moselle, en charge de l'animation de cette opération, au 03 87 75 32 28. Ses techniciens et conseillers en habitat sont à votre disposition pour vous orienter techniquement, thermiquement et vous assister administrativement dans vos démarches de demandes de subventions et/ou de prêts sociaux.

Des permanences sont mises en place pour mieux vous aider

- **à la Maison de l'Habitat** (Sarreguemines)
tous les 4e jeudis du mois
de 10h à 12h

- **à la Mairie de Grosbliedestroff**
tous les 3e jeudis des mois pairs
de 14h à 16h

- **à la Mairie de Hambach**
tous les 3e jeudis des mois impairs
de 14h à 16h

- **à la Mairie de Sarralbe**
tous les 4e jeudis des mois impairs
de 14h à 16h

- **à la mairie de Puttelange-aux-Lacs**
tous les 4e jeudis des mois pairs
de 14h à 16h

GLOSSAIRE

ANAH
L'Agence nationale de l'Habitat a pour mission d'améliorer le parc de logements privés existants par des aides financières aux travaux.

CALM – SOLIHA Moselle
Il est le principal intervenant en Moselle en matière d'amélioration de l'habitat existant. Il assiste les ménages mosellans modestes, les propriétaires occupants ou bailleurs et les copropriétaires dans leur démarche d'amélioration de leur logement (économies d'énergie, adaptation au vieillissement et à la perte d'autonomie, ...).

Précarité énergétique
La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement pose une définition de la précarité énergétique : « est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

Perte d'autonomie
La perte d'autonomie peut se définir par l'impossibilité pour une personne d'effectuer par elle-même certains actes de la vie courante, dans son environnement habituel.

LE TRI + EFFICACE !

A COMPTER DU 1ER MARS 2022

100% DE VOS EMBALLAGES SE TRIENT !

TIP TOP ! LE TRI SE SIMPLIFIE

MAINTENANT, les pots, gobelets, tubes, barquettes, sachets et films plastiques se trient comme les autres EMBALLAGES.

UNE QUESTION ? Contactez-nous au

0 800 600 057 Service & appel gratuits

sydème — Nos déchets ont de la ressource !

CITEO — Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Sydeme - 1 rue Jacques Callot - 57600 MORSBACH - contact@sydeme.fr - www.sydeme.fr